

FICHE PROGRAMME DÉTAILLÉE

SE PRÉPARER ET GÉRER UN

CONTRÔLE URSSAF ET INSPECTION

DU TRAVAIL



ALAIN ANTOINE
CABINET D'AVOCATS



DATE ET DURÉE DE LA FORMATION :

A DÉFINIR
1 journée

LIEU DE LA FORMATION :

Bâtiment Lizine SAVANNA
Centre d'affaires
14, rue Jules Thirel – ST
PAUL

ACCESSIBILITÉ AUX PSH :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et la salle de formation est adaptée aux PMR.

Pour plus d'information, merci de contacter Mme Gladys TCHOUTA au 06 93 40 27 33 ou par mail formation.antoine@avocat.reunion.fr

NOUS CONTACTER :

☎ : 02 62 21 46 00

✉ :
formation.antoine@avocat.reunion.fr

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le participant est capable :

- Identifier les règles qui réglementent le contrôle Urssaf afin de s'y préparer.
- Intégrer les prérogatives des agents de contrôle afin de répondre correctement à vos obligations.
- Intégrer les points à vérifier sur la régularité et le bien fondé des suites du contrôle.
- Présenter les moyens de contrôle et les attributions de l'inspection du travail.
- Veiller à la conformité des pratiques RH dans les champs d'interventions essentiels de l'inspections du travail.



PROGRAMME DÉTAILLÉ :

8h45 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS AUTOUR D'UN CAFÉ

9h00 : Démarrage de la formation :

> LE CONTRÔLE DE L'URSSAF

- Le contrôle d'assiette
- Le travail dissimulé
- La solidarité financière

> LE CONTRÔLE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL (DEETS)

- Les raisons d'un contrôle et l'attitude à adopter
- Les moyens de contrôle
- Les suites du contrôle
- La contestation des décisions de l'inspection et autres actes administratifs



16h30 : Questions/réponses

16h50 : Remplissage de la fiche d'appréciation

17h00 : Fin de la formation

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Formation en présentiel et possibilité en distanciel sur demande

- ❖ Remise d'un support pédagogique à chaque participant
- ❖ Feuille d'émargement
- ❖ Formation animée par Maître Alain ANTOINE, avocat spécialiste en droit du travail et de la protection sociale
- ❖ Remise d'une attestation de fin de formation

